

INFO Flash



Mairie de Dommartin-lès-Toul
Tél : 03.83.43.04.48

Courriel : mairie@dommartin-les-toul.com
<http://www.dommartin-les-toul.com>

HOMMAGE À FRANCIS SIEDLECKY



Dimanche 3 mai, Francis Siedlecky nous a quitté. Nous lui avons rendu hommage mercredi 6 mai en l'église de Dommartin-lès-Toul, et il nous semble essentiel, à notre tour, de saluer sa mémoire en ouverture de cet info flash.

Francis a œuvré pour la commune pendant plus de 30 ans en tant que conseiller puis adjoint, notamment au sein de la commission communication, mais pas seulement, puisque ses engagements ont dépassé les limites de notre commune.

Il a œuvré en qualité de conseiller communautaire ; au Syndicat Mixte du Grand Toulais ; ainsi qu'aux groupements de partenariats opérationnels liant les

communes et la police Nationale.

Sous son impulsion, l'info flash a connu plusieurs évolutions, au fil de différentes équipes qu'il a toujours accueillies avec bienveillance.

Présent lors de nombreuses manifestations communales, appareil photo en main, il se faisait le discret et sympathique « paparazzi » des événements, afin d'en garder la mémoire et de les partager dans le bulletin municipal de fin d'année.

Passionné d'histoire, et plus particulièrement de celle de Dommartin, il avait toujours une anecdote à raconter sur un lieu, un quartier, un lieu-dit ou un bâtiment.

Il nous a transmis cette passion à travers le bulletin municipal et sa rubrique « Visitons notre passé ». Toujours investi, travailleur et enthousiaste, il savait fédérer, motiver et associer chacun aux projets qu'il portait.

Avec lui, lors du précédent mandat, nous avons participé à 92 réunions, toujours dans la bonne humeur, pour préparer ces moments de lecture que vous attendez chaque mois dans votre boîte aux lettres.

ÉCOLES

Vacances d'été :

Les vacances d'été débuteront le **samedi 4 juillet** et la rentrée scolaire est fixée au **mardi 1^{er} septembre**

Rappel – inscriptions scolaires :

Les inscriptions scolaires pour les nouveaux entrants en maternelle ou en primaire sont possibles en ligne sur le site de la mairie.

Consultez sur la page d'accueil, la rubrique "ACTUALITÉS" : <http://dommartin-les-toul.com/actualites/article/INSCRIPTIONS-SCOLAIRES>.

Si vous ne disposez pas d'un accès Internet ou en cas de difficultés, contactez la mairie au 03 83 43 04 48

« MERCREDI RÉCRÉATIF »

Dans le cadre de l'amélioration des services périscolaires, la commune envisage la mise en place d'un accueil « Mercredi récréatif » à compter de la rentrée de **septembre 2026**.

Afin d'évaluer les besoins des familles, un questionnaire est disponible sur le site internet de la commune et a également été remis aux enfants des écoles.

Les parents intéressés sont invités à le compléter et à le retourner en mairie au plus tard le **8 juin 2026**.

ENCADREMENT PERISCOLAIRE

La commune recherche une personne pour assurer l'encadrement de la cantine à partir de la rentrée de septembre, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 11 h 30 à 13 h 30.

Vous êtes retraité(e) ou disponible, vous souhaitez un petit complément de pension ou de revenus et rester en contact avec les jeunes, rejoignez l'équipe du périscolaire de la commune. Merci de faire acte de candidature à mairie@dommartin-les-toul.com.

Tél : 03 83 43 04 48 ou rendez-vous en mairie aux horaires d'ouverture.

FÊTE DE L'ÉCOLE

L'Association des Parents d'Elèves des Écoles de Dommartin-Lès-Toul (APEE DLT) vous informe que la Fête de l'école aura lieu dans la cour de l'école primaire le **samedi 27 juin 2026 de 10 h 00 à 15 h 00**. Nos enfants auront le plaisir de monter sur scène pour un spectacle. Vous trouverez des stands de jeux et un espace restauration/buvette.

Pour que cette fête soit un succès, vous êtes donc tous conviés et les bienvenus !

Si vous êtes disponible pour nous aider, même peu de temps, n'hésitez pas à nous contacter par mail apee.dlt54@gmail.com

Juin 2026 : l'agenda du mois

Dimanche	07	Repas des anciens
Mercredi	10	Enlèvement déchets ménagers
Mercredi	24	Enlèvement déchets ménagers
Samedi	27	Permanence du CCAS
Samedi	27	Fête de l'école

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Réservé aux personnes âgées et / ou à mobilités réduites n'ayant pas de voiture dans la limite de 2 m³ et 2 mètres de longueur maximum.

Modalités :

- Collecte à domicile sur inscription auprès de la communauté de communes Terres Toulaises au 03 83 43 23 76.

- Délais d'enlèvement : environ 6 semaines sous réserve d'un nombre suffisant de demande.

Les déchets acceptés : Mobilier en bois, en plastiques, déchets électriques, électronique, matériel médical.

STATIONNEMENT AVENUE LECLERC

Rappel : Il est rappelé aux usagers que le stationnement sur l'avenue du Général Leclerc est strictement réglementé.

Il est interdit de stationner sur les pavés rouges, sur la piste cyclable ainsi que sur les trottoirs.

Seul le stationnement sur les emplacements matérialisés par les pavés beiges, est autorisé

RD400

La fin des enrobés sera réalisée le mardi 2 juin sur l'avenue côté impair, ainsi que sur l'entrée et le parking Mairie, et le croisement rue de la Prairie / Avenue du Général Leclerc.

Cette fin de chantier va engendrer la mise en place des dispositions suivantes :

Stationnement interdit sur la zone entre le carrefour avec la rue de la Prairie et le carrefour avec la rue Jeanne d'Arc à compter du lundi 1^{er} juin jusqu'au mercredi 3 au soir, **vitesse réduite à 30km/h, mise en place d'un alternat** entre 7h30 et 17h30, et **suspension des feux** au croisement des rues Clémenceau, Prairie et Avenue du Général Leclerc.

CCAS

Permanence :

Le 27 juin de 9h00 à 10 h 00 en mairie

Repas des anciens :

Le repas des anciens (65 ans et plus) aura lieu le dimanche **7 juin à 12 h 00**, salle des fêtes Maurice Gérardin.

INFORMATIONS & CIVISMES

Balayage des rues :

Passage de la balayeuse pendant la première semaine de juin.

Civisme :

Nous vous rappelons que le taillage des haies et le désherbage des pieds de mur relèvent des habitants, le service technique ayant pour sa part la responsabilité des rues et trottoirs. Un village propre nécessite la participation de tous. Merci à vous.

Dépôts sauvages dans la commune : interdits et sanctionnés

Les dépôts sauvages de déchets (encombrants, gravats, ordures ménagères, cartons, etc.) sont **strictement interdits** sur le domaine public et privé. Ils dégradent l'environnement, nuisent à la salubrité et engendrent des coûts pour la collectivité.

Sanctions applicables :

- **Sanction administrative** (art L541-3 du code de l'environnement) : **maximum 15 000 €** après procédure contradictoire avec amendes déterminées par le maire, avec possibilité d'astreinte et exécution d'office.
- **Amendes pénales** : contraventions de la 2^{ème} à la 5^{ème} classe (Art R632-1 et suivants du code pénal (de 150 € à 750 € max))
- **Forfait d'enlèvement** des déchets sauvages fixé par le conseil

Que faire ?

- Utilisez les **déchetteries** (verte ou celle de Toul) ou les **nombreux points de collecte** mis à disposition.
- **Signalez** les dépôts sauvages à la mairie ou via l'application « intramuros » (cliquer sur le triangle en bas à droite de la page d'accueil de l'application)

Protégeons ensemble notre cadre de vie !



YOGA

ATELIER YOGA

YOGA D'ÉTÉ

LES MERCREDIS 8, 15, 22 ET 29 JUILLET
19H - 20H15
33 RUE DE LA BERGERIE
GONDREVILLE

Participation : 15€/séance

SEANCE ANIMÉE PAR KRISTEL SOHIER,
PROFESSEUR DIPLOMÉE DE LA FFYV
WWW.YOGA-TOUL-NANCY.FR

MUNZ FLOOR

- ✓ Libère les tensions musculaires et articulaires
- ✓ Mouvements spirales ou sol, lents et doux
- ✓ Mobilisation profonde sans effort
- ✓ Tonification des muscles profonds

LES JEUDIS 9, 16, 23 ET 30 JUILLET
Gondreville - 23 rue de la Bergerie 19H00-20H15

Kristel SOHIER
COACH CERTIFIÉE MUNZ FLOOR
WWW.YOGA-TOUL-NANCY.FR

Kristel SOHIER, professeur diplômée, propose des séances de :

- Yoga d'été : Des cours d'été seront dispensés les **mercredis 08, 15, 22 et 29 juillet de 19 h 00 à 20 h 15, 23 rue de la Bergerie à Gondreville. 15 € par cours.**

- Munz Floor : séances les **jeudis 09, 16, 23 et 30 juillet de 19 h 00 à 20 h 15, 23 rue de la Bergerie à Gondreville. 15 € par cours.**

Inscription : sohierkristel@gmail.com

CENTRE AERE



L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) destiné aux enfants de 3 à 12 ans aura lieu du **lundi 06 juillet au vendredi 31 juillet 2026**. Il est organisé

par la commune et animé par l'Aroéven.

Lieux d'accueil : Ecole Primaire Jules Ferry, salle polyvalente et espace Dom'Inno rue de l'Aviot.

Horaires :

Accueil de 7 h 30 à 9 h 00
Départ de 17 h 00 à 18 h 00.
Déjeuner et goûter fournis

Tarifs :

- 1^{ère}, 3^{ème} et 4^{ème} semaine
 - Dommartinois : 95€
 - Extérieurs : 115 €
- 2^{ème} semaine
 - Dommartinois : 74 €
 - Extérieurs : 94 €

Inscription à la permanence organisée le **samedi 4 juillet de 9 h 00 à 12 h 00** à la salle de la conciergerie ou par mail à j.hamen@aroeven.fr

DOM'EN FETE



L'association « Fête de l'Oie » étant actuellement en sommeil, la municipalité a souhaité maintenir, cette année, un temps fort festif à destination des habitants de Dommartin-lès-Toul.

La commission Vie associative et Animations communales, en partenariat avec les associations Dommartinoises, vous invite dès à présent à réserver votre samedi 11 juillet.

Une journée conviviale et festive est en cours de préparation afin de permettre aux petits comme aux grands de profiter de nombreuses animations et moments de partage.

Autour de Dom'inno, les visiteurs pourront déambuler parmi les stands du vide-grenier à la recherche de bonnes affaires et d'objets insolites. Food trucks, musique, expositions, jeux pour enfants et diverses animations viendront rythmer cette journée, avec encore de belles surprises à découvrir dans les prochains communiqués.

Les dommartinois souhaitant participer au vide-grenier et faire du tri dans leurs placards pourront bénéficier gratuitement d'un emplacement de 5 mètres maximum mis à disposition par la municipalité, dans la limite des places disponibles. Les inscriptions sont dès à présent ouvertes sur le site de la mairie ou le formulaire joint.

Nous espérons vous voir nombreux à cette journée placée sous le signe de la convivialité, que vous pourrez conclure par le traditionnel feu d'artifice offert par la ville de Toul.

PAROISSE SAINT LÉON DU TOULOIS

Célébrations dominicales

JUIN	Attention aux changements d'horaires	
Dates	Lieux	Horaires
Dimanche 7 Fête du corps et du sang du Christ	Dommartin	9h00
Adoration – Louanges	Dommartin	18h00
Samedi 13	Dommartin	18h30
Dimanche 21	Fontenoy	9h00
Dimanche 28	Villey le sec	10h30
Informations diverses		
Rencontre du Mouvement des Chrétiens Retraités, Lundi 1^{er} juin à 14h30 salle St Anne à Gondreville		
Prière du soir Le jeudi 11 juin à 18h00 en l'église d'Aingeray		

A.C.C.A

Assemblée générale de l'Association Communale de Chasse Agréée

le 30 mai 2026 à 11h00

Jardin de Philippe à Chaudeney-sur-Moselle.

« LE SAVIEZ-VOUS »



Le solstice d'été a lieu autour du 21 juin et correspond au jour le plus long de l'année dans l'hémisphère Nord. Il marque le moment où le Soleil atteint son point le plus haut dans le ciel.

Depuis l'Antiquité, de nombreuses civilisations célébraient cet événement lié à la lumière, aux récoltes et à la fertilité. Des monuments comme Stonehenge témoignent de cette importance.

Les traditions associées au solstice incluent les feux de la Saint-Jean, les fêtes populaires, les danses et les célébrations de la nature. Aujourd'hui, cette période est encore célébrée dans plusieurs pays, notamment avec la Fête de la Musique en France.

Mairie de Dommartin-lès-Toul - 28, rue du Général Leclerc - 54200 Dommartin-lès-Toul

Heures d'ouverture : L-M-M-J-V de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, fermée les mercredis après-midi.

Directeur : Mme VILLARD, Rédaction : Mme SKARZYNSKI, M. GARION et M. MONSÇAVOIR.